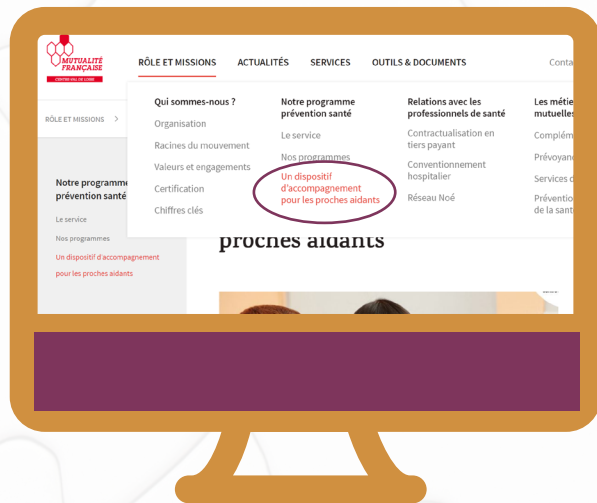


CRITÈRES D'ENTRÉE

- 1 Vivre dans le Loir-et-Cher
- 2 Être aidant d'une personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie
- 3 Avoir une relation d'aide forte avec la personne
- 4 Présenter un symptôme d'épuisement léger à modéré
- 5 Être un aidant ne trouvant pas l'équilibre entre vie personnelle et rôle d'aide

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Retrouvez et remplissez le questionnaire complet sur :
centrevaleloire.mutualite.fr > Rôle et missions > Notre programme prévention santé
> Un dispositif d'accompagnement pour les proches aidants



Contacts :

Céline DAUVEL, Responsable du service Prévention et Promotion de la Santé (MFCVL)
02 54 70 59 53 ou 06 70 49 56 87
celine.dauvel@murec.fr

Tess MÉREL, Coordinatrice de projets en prévention et accompagnement individuel (MFCVL)
02 54 70 59 94 ou 07 88 28 24 44
tess.merel@murec.fr

PARTENAIRES



UNE INNOVATION AUPRÈS DES PROCHES AIDANTS

Facilitez leur accès à un accompagnement global et personnalisé pour leur permettre de concilier vie personnelle et rôle d'aide.



UN DISPOSITIF POUR UN MEILLEUR ACCÈS À LA PRÉVENTION DES AIDANTS : LE CASE MANAGEMENT

- Porté par un référent unique, le case management vise à construire avec la personne **un projet personnel, adapté à ses besoins**, ses ressources, et évoluant à son rythme
- L'**accompagnement proposé** peut porter sur l'ensemble des déterminants et donc interroger les :
 - Facteurs liés au style de vie personnel
 - Facteurs sociaux et communautaires
 - Facteurs liés aux conditions de vie et de travail
 - Conditions socio-économiques, culturelles et environnementales
- **Une coopération inter-institutionnelle** est mise en place, s'appuyant sur l'ensemble des ressources et partenaires possibles sur le territoire
- **Une meilleure accessibilité** pour un public difficile à mobiliser sur les actions de prévention : rencontre au domicile, trouver des solutions à chaque situation (produire de l'inédit)

BÉNÉFICES

- **Anticiper et prévenir le risque d'épuisement** par le biais d'un accompagnement global du proche aidant lui permettant de trouver un équilibre entre sa vie personnelle et sa fonction d'aidant.
- **Favoriser l'accès à la santé et à la prévention** des personnes aidantes à travers une approche individualisée par le case management.

UN ENJEU MAJEUR

- Vieillesse de la population et augmentation de la dépendance (+9% de personnes de 60 ans et plus de 2010 à 2060 – INSEE)
- 4,3 millions d'aidants auprès de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile
- Les aidants sont une ressource essentielle dans le maintien à domicile, notamment pour les activités de la vie quotidienne

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CENTRE-VAL DE LOIRE, PILOTE DU PROJET

- Professionnels formés à la méthodologie du Case Management et à l'accompagnement social global
- Investissement fort auprès des proches aidants depuis 2015 grâce à la mise en place d'actions collectives sur divers territoires de la région
- Dispositif gratuit, ouvert à tous

DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS AU SERVICE DU DISPOSITIF

- Université François Rabelais
- Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Malakoff Médéric



Impact sur la santé
(48% des aidants concernés par une maladie chronique)



Impact sur la qualité du sommeil
(24% des aidants)



Aidants



Impact sur les sorties, la vie sociale
(23% des aidants)



Impact sur le moral
(24% des aidants)

VOTRE EXPÉRIENCE DE TERRAIN ET NOTRE EXPERTISE POUR UNE RÉPONSE OPTIMALE EN FAVEUR DES AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES

Professionnels, bénévoles, vous rencontrez des aidants de personnes âgées nécessitant un accompagnement renforcé ?

Nous pouvons travailler ensemble !

